

Inscription Transports Scolaires

"Abonnement unique pour les transports régionaux"

"Pass Zou ! Etudes"

A la rentrée prochaine, l'ensemble des élèves de la région pourront bénéficier d'un abonnement unique pour les transports régionaux du 01 Septembre 2019 au 31 Août 2020, y compris pendant les vacances scolaires.

Inscriptions aux transports scolaires sur le site :

zou.maregionsud.fr

avant le 31 Juillet 2019

(Les élèves inscrits l'année précédente devront procéder à une nouvelle inscription)

Conditions d'accès aux transports scolaires de la Région :

- Effectuer un trajet domicile/établissement scolaire EN DEHORS de votre METROPOLE,
- Etre âgé de 3 ans révolus au 31 décembre de l'année en cours,
- Etre scolarisé de la maternelle jusqu'au baccalauréat dans un établissement scolaire public ou privé sous contrat d'association avec l'Etat, relevant du Ministère de l'Education Nationale, de l'Agriculture ou de la Défense,
- Etre domicilié en Région PACA, à plus de 3 kms de l'établissement scolaire
(Exemple : établissements situés à Manosque—04).

Cette année encore, la Mairie participe aux frais des transports scolaires pour les enfants de la commune à hauteur de 50%.

- Tarif de l'abonnement sans participation communale : **110€/an à régler dans sa totalité sur le site.**

La Commune procèdera à un remboursement auprès des familles domiciliées sur la commune sur présentation des justificatifs à déposer au secrétariat de la Mairie.



- zou.maregionsud.fr
- [Menu](#)
- [Pass-zou-etudes et laissez vous guider !](#)